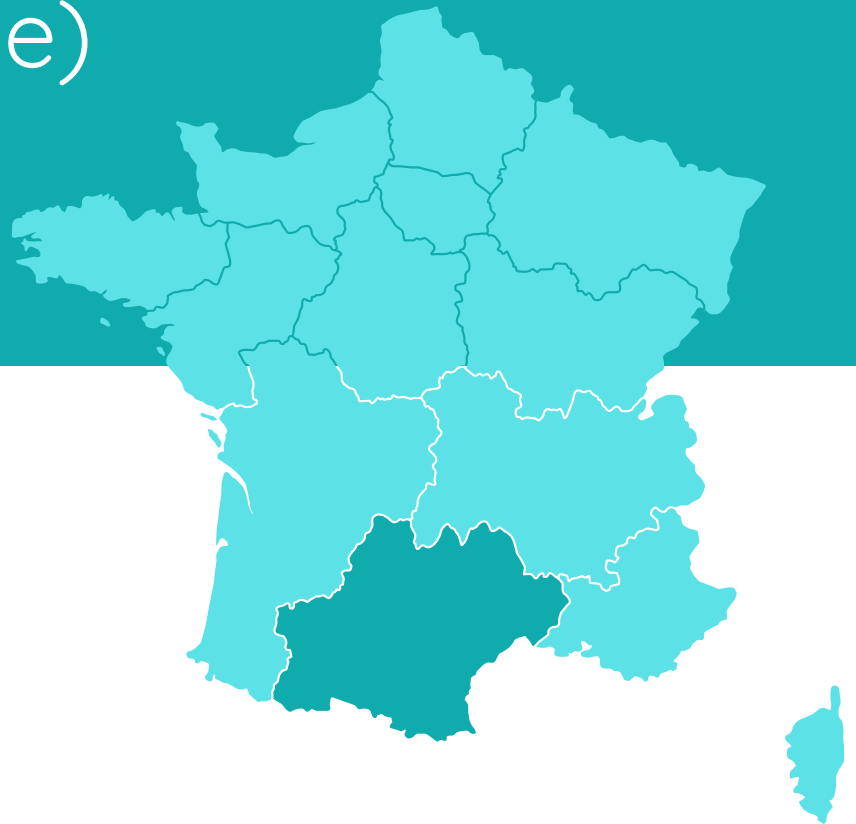


PORTRAIT

de quartiers

Limoux (Aude)



LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'OCCITANIE

CHIFFRES CLÉS [1]

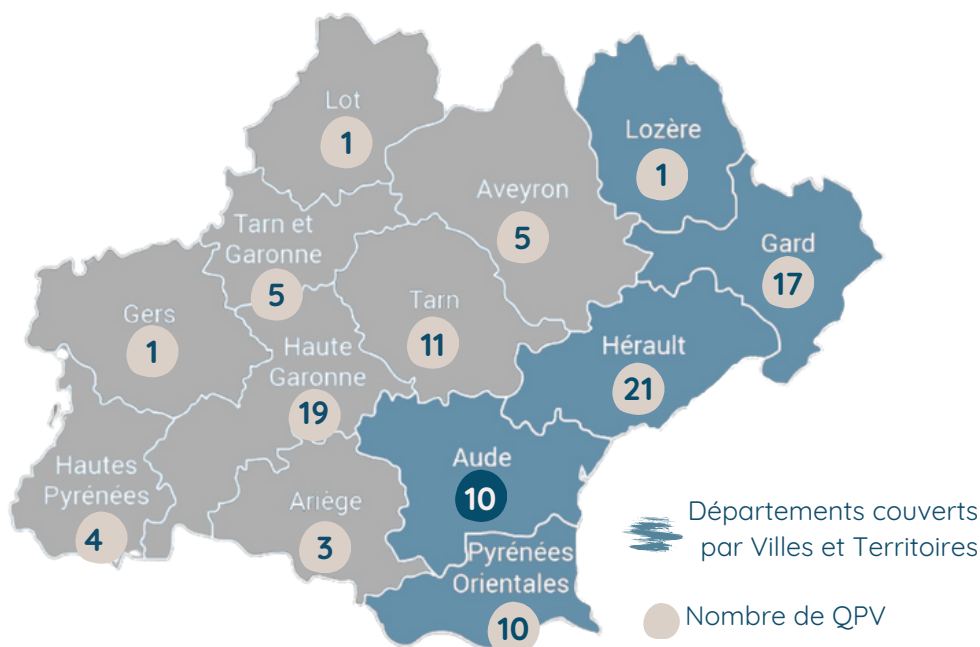
393 100 habitants

108 quartiers prioritaires

7% de la population

65 modification de périmètres

8 communes entrantes [2]



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37.3%
- Part des 75 ans et + : 7.5%
- Indice de jeunesse : 1.4
- Part des femmes : 52.2%
- Part des familles monoparentales : 33.2%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 29.9%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 57.8%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 18.2%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 17.3%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 36.7%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 18.2%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 17%
- Part des logements vacants : 14.9%



EMPLOI

- Taux de chômage : 31.8%
- Taux d'emploi : 40.9%
- Taux d'emploi des femmes : 35.3%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 22.7%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 34.5%

Sources

[1] Insee : [Données 2020](#) / [2] : En savoir + : [Site de la DREETS](#)

LES QPV DE L'AUDE

©Photo Ville de Limoux

Chiffres clés [3]

10 quartiers prioritaires
25 688 habitants
6.8% de la population
départementale



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 35.2%
- Indice de jeunesse : 1.2
- Part des 75 ans et + : 8.8%
- Part des femmes : 52.9%
- Part des familles monoparentales : 36.3%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 36.2%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 46.2%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 18%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 23.3%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 32.9%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 19%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 15.1%
- Part des logements vacants : 15.8%



EMPLOI

- Taux de chômage : 33.7%
- Taux d'emploi : 40%
- Taux d'emploi des femmes : 35.5%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 27.8%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 32.9%

Source

[3] Insee : **Données 2020**



UN QUARTIER EN DEUX ZONES



Sources : IGPN Data Gouv / Ville de Limoux

Située dans le sud du Département de l'Aude, Limoux est une sous-préfecture. Elle se situe au carrefour de la Haute Vallée de l'Aude vers les villes de Carcassonne, de Perpignan, vers l'Ariège, Andorre... vers les autoroutes pour Barcelone, Montpellier et Toulouse.

La ville est dotée d'atouts historiques, viticoles et culturels. Malgré son passé industriel en déclin, elle se distingue par son dynamisme et son tissu associatif très dense. Elle dispose d'une gare ferroviaire sur la ligne Carcassonne - Quillan et de 11 lignes de transport en autocar. Elle est située à 25 km de l'aéroport de Carcassonne



La partie Ouest du quartier « Aude » correspond à la ville du XVIII^{ème} siècle et se compose d'un bâti très dense. Cette partie du QPV abrite des bâtiments de grand intérêt patrimonial. Une partie de ce bâti très ancien s'est dégradé, accueillant une population fragile. La partie Est du quartier est composée d'une zone d'origine médiévale, extension du centre-ville, et d'extensions urbaines des années 50/60.

Ce secteur est doté de services (hôpitaux, gare, Mission Locale d'Insertion, établissements scolaires). Il comprend également le principal ensemble d'habitat locatif collectif de la commune ; le quartier Saint Antoine. Dans ce secteur du quartier, une meilleure greffe dans la Ville, a été favorisée par le renforcement et la requalification des équipements publics.





LE QUARTIER AUDE

UN QPV DE TYPE “CENTRE- VILLE À POPULATION ÂGÉE” [4]

Le QPV recense **1 993** habitants en QPV soit **19.6%** de sa population municipale. Une population vieillissante, un taux de rotation important dans les logements.

Démographie

Part des moins de 25 ans : 25.7%
Part des 75 ans et + : 11.9%
Indice de jeunesse : 0.6
Part des femmes : 53.6%
Part des familles monoparentales : 41.8%

Emploi

Taux de chômage : 27.2%
Taux d'emploi : 44.2%
Taux d'emploi des femmes : 41.9%
Taux d'emploi des 15/24 ans : 34.4%
Taux d'emploi des seniors : 30.1%

Pauvreté

Taux de pauvreté au seuil de 60% : 41%

Education

16/25 ans non scolarisés sans emploi : 27%
Taux de scolarisation des 15/24 ans : 46.8%
Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 18.9%

Logement

Part des emménagements à moins de 2 ans : 23.6%
Part des emménagements à 10 ans et + : 28.5%
Part des ménages propriétaire propriétaires : 19.4%
Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + : 12.4%
Part des logements vacants : 20.7%
Part des résidences principales achevées avant 1919 : 47.4%

Source

[4] Selon la typologie proposée par l'Insee

[Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté, dossier Occitanie](#), n°7, juillet 2018

L'EXISTANT LOCAL

LES MESURES, EXPÉRIMENTATIONS, DISPOSITIFS LOCAUX

Nous présentons ici quelques cadres d'intervention et dispositifs localement déployés (politique de la ville et Droit commun) qui s'articulent avec l'action du contrat de ville.

Pour en découvrir davantage
Cliquez sur les passages soulignés

Culture

Microfolie

Accès
aux droits

La maison France
Services

Cadre de vie /
tranquillité
publique

OPAH-RU
Permis de louer
CLSPD

Santé

Contrat local de
santé (CLS)



Accédez à
la carte interactive
du SIG Ville



LE CONTRAT DE VILLE

GOUVERNANCE

Une gouvernance classique mobilise les partenaires autour de deux principales instances que sont les comités de pilotage et technique.

Tout au long du contrat de ville, les habitants du quartier prioritaire seront consultés par différents biais (sondage papier/numérique, réunion publique, consultation porte à porte, ...) sur les projets envisagés ou sur leurs besoins. La concertation citoyenne vient également alimenter les temps d'évaluation du contrat de ville à mi-parcours puis en fin de parcours.

ÉVALUATION

La temporalité d'évaluation :

- Un séminaire annuel de concertation
- Une transmission annuelle de données de suivi et de contexte
- Un recueil de parole annuel auprès des habitants ou des acteurs locaux
- Une analyse annuelle de la programmation
- Des temps renforcés d'analyse partagée à mi-parcours et fin de parcours.
- Des recueils de parole approfondi (auprès des habitants, des partenaires, des acteurs locaux)
- à mi-parcours puis en fin de parcours.

3 questions évaluatives pressenties :

- MIXITÉ - En quoi le contrat de ville permet-elle de favoriser la mixité ?
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - En quoi le contrat de ville participe-t-il à l'amélioration de la situation économique du quartier ?
- COOPÉRATION ET PARTENARIAT - En quoi le contrat de ville constitue-t-il un levier de coopération renforcée pour la mobilisation des acteurs locaux et l'articulation des dispositifs en faveur du quartier ?

SIGNATAIRES

Collectivités

Conseil régional
Conseil départemental
Communauté de Communes
imouxézignan-Corbières

Etat

Préfecture de l'Aude

Autres partenaires

CAF de l'Aude
Banque des territoires
France Travail
Rectorat

DRAF

ARS

Chambres consulaires (3)

Bailleurs (3)

LE CONTRAT DE VILLE



ORIENTATIONS PRIORITAIRES DU CONTRAT DE VILLE



LIEN SOCIAL ET ENTRAIDE

- Lutter contre l'isolement
- Améliorer le bien-vivre dans le quartier



TRANSITIONS

- Lutter contre la précarité énergétique
- Assurer l'accès à une alimentation saine



ACCÈS AUX DROITS ET LUTTE CONTRE LA VIOLENCE

- Assurer l'accès aux droits et prévenir le non-recours
- Lutter contre toute forme de violence



RÉUSSITE EDUCATIVE INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

- Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire
- Faciliter l'accès à l'emploi et la créativité d'activité



Consulter les [objectifs prioritaires 2025](#) du contrat de ville de Limoux

Contacts utiles

Gabriel AUBRY, Chef de service Politique de la Ville : g.aubry@limoux.fr

Véronique SOUSSAN, déléguée de préfet : veronique.soussan@aude.gouv.fr